

GUIDE D'UTILISATION DES DONNÉES MIGRATOIRES AU BURKINA FASO



Elaboré dans le cadre du Processus de Rabat

Projet financé par l'UE

Projet mis en oeuvre par ICMPD et FIIAPP



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement



ICMPD
International Centre for
Migration Policy Development

FIIAPP
COOPERACIÓN ESPAÑOLA

Sommaire

Avants-propos

Liste des acronymes

Glossaire

- ① **Fiche 1 :**
Contexte
- ② **Fiche 2 :**
État des données et informations migratoires
- ③ **Fiche 3 :**
Outils et pratiques soutenant la prise de décisions informées
- ④ **Fiche 4 :**
Recommandations

Annexe : liste de contacts



Avant-propos

Lambert Alexandre OUEDRAOGO,

Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger (SP/CSBE)

Le Burkina Faso, dont l'ancien nom de Haute-Volta a été ainsi modifié en 1984 par le régime révolutionnaire du Conseil National de la Révolution, est connu comme un pays d'émigration. Celle-ci est en direction surtout des pays de la sous-région ouest-africaine que sont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, au regard de l'importance respective des effectifs d'émigrants anciens (dernier recensement général de la population et de l'habitation de 2006).

Cette émigration, déjà pratiquée dans les traditions des populations, a surtout été amplifiée et marquée par la période coloniale dans ses caractéristiques sociodémographiques ; la colonie de Haute-Volta ayant eu pour fonction à l'époque, d'être le réservoir de main-d'œuvre, qui devait servir aux grands travaux d'aménagements (routes, constructions, transports, contingents de la 2ème portion des conscriptions militaires) et à l'exploitation des richesses agro-industrielles des colonies voisines (café et cacao en Côte d'Ivoire, arachide au Sénégal, riz à l'Office du Niger au Soudan français, actuel Mali). C'est ainsi que la colonie a été supprimée en 1932 et répartie entre la Côte d'Ivoire (2/3 de la population et du territoire), le Soudan français et le Niger.

Toutefois, ces pratiques de la période coloniale ont instauré de fortes tendances au pays et aux populations : deux conventions de main-d'œuvre ont été signées avec la Côte d'Ivoire (9 mars 1960), le Gabon (13 août 1973) et un cadre de coopération et d'intégration avec le Mali (29 septembre 1969). Au-delà de ces cadres organisés qui malheureusement n'ont pas survécu à des difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre (notamment le non-respect par les pays partenaires des obligations dues au pays de départ dont, en particulier, l'établissement d'un carnet d'épargne pour chaque migrant et le versement, au pays d'origine, d'une redevance financière), les Burkinabè ont poursuivi une forte pratique de l'émigration. Celle-ci dépasse désormais les frontières sous régionales et même continentales.

L'élaboration du présent Guide d'utilisation des données migratoires du Burkina Faso, initié dans le cadre du processus de Rabat, est la bienvenue pour notre pays. En effet, son objectif est de soutenir, à travers le recours à ces données migratoires, la prise de décisions politiques et la programmation, au niveau du Burkina Faso et de ses partenaires au développement, de toutes les actions utiles pour le bien-être des personnes concernées et pour leur contribution au développement du pays d'origine, grâce à une meilleure valorisation possible de ce capital humain, dans toutes ses diverses composantes.

Le document a, notamment, précisé son cadre de travail, la méthodologie utilisée, le groupe de travail technique convié, l'état des lieux de la question migratoire (*fiche 1*), identifié les producteurs et les utilisateurs de données migratoires et leurs activités, dressé un répertoire des données collectées et manquantes (*fiche 2*), établi une liste des outils et des supports disponibles, mis en lumière les bonnes pratiques en matière de données, proposé une matrice des problèmes récurrents et de leurs solutions palliatives (*fiche 3*) et formulé de pertinentes recommandations pour les court, moyen et long termes, en vue d'une meilleure utilisation des données migratoires au Burkina Faso (*fiche 4*).

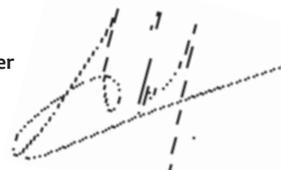
Le Burkina Faso est en train d'adopter une stratégie nationale de migration, qui comporte des axes et des programmes d'action, dont l'exploitation des résultats contribuera à l'actualisation évolutive de l'état de la question présenté dans ce document.

Je remercie les responsables du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) d'avoir accepté le Burkina Faso pour cet exercice, de même que tous les acteurs européens et burkinabè qui ont contribué à sa réalisation.

J'encourage tous les responsables concernés à en faire un bon usage.

Lambert Alexandre OUEDRAOGO

Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger
Chevalier de l'ordre national




Avant-propos

Lukas GEHRKE, Directeur du Projet de Soutien au Processus de Rabat

La question du recours à des données migratoires probantes pour soutenir le développement de politiques et de programmes reçoit actuellement la plus grande attention tant au niveau national qu'aux niveaux régional ou international.

Ainsi, le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, plus connu sous le nom de Processus de Rabat, a mis à l'honneur de sa troisième phase pour la période 2013-2015 le thème transversal de l'utilisation des données migratoires.

La mise en avant de cette thématique se retrouve aussi dans le cadre post-2015 sur le développement, où la « révolution des données » est au cœur de ces discussions avec l'idée de créer un « partenariat mondial pour les données sur le développement ».

Dans le même mouvement, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement met en avant l'importance des données migratoires depuis quelques années. Ce Forum a notamment conduit une évaluation des profils migratoires comme outils pour soutenir la prise de décisions politiques.

C'est donc sur le volet « utilisation » des données que le Processus de Rabat a présentement décidé de concentrer ces efforts. Pour ce faire, le Projet de Soutien, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium d'organisations composé du Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) et de la Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques (FIIAPP), a développé une activité tout à fait innovante consistant à produire des guides nationaux pour l'utilisation des données migratoires.

Ces derniers sont conçus comme des outils pratiques répondant à trois questions clés : quel est l'état des données dans le pays en question ? Comment utiliser ces données au quotidien ? Comment améliorer l'utilisation des données au niveau national dans le futur ?

Quatre pays se sont embarqués dans cette aventure dans un premier temps: le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Sénégal.

Dans ce contexte, il faut féliciter le Burkina Faso qui a joué un rôle pionnier, en montrant la voie et en défrichant le passage pour les autres pays participant à l'exercice.

Les acteurs impliqués dans la question des données migratoires au Burkina Faso se sont fortement mobilisés autour de cette activité, favorisant l'appropriation du produit final et, au-delà, engageant un processus de collaboration poussé sur cette thématique. Un Groupe de Travail Technique (GTT) incluant les services publics, les partenaires financiers et la société civile fut spécialement mis en place pour piloter l'activité. Ce Groupe a désormais notamment pour tâche d'assurer le suivi des recommandations du présent Guide et d'établir un système centralisé de mise à jour de l'outil.

Cet important travail n'aurait pu être accompli sans l'engagement du Coordinateur national de l'activité, M. Lambert Alexandre Ouedraogo, Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger. Je souhaite également remercier chaleureusement l'expert national, le Professeur Ram Christophe Sawadogo, ainsi que l'experte internationale, le Dr. Giovanna Tattolo, pour avoir accompagné le GTT à chaque étape de production du Guide. Mes remerciements vont à l'équipe du Projet de Soutien au Processus de Rabat pour avoir coordonné le travail, révisé et édité le guide.

Si une partie du chemin vers une meilleure utilisation des données migratoires a été accomplie au Burkina Faso avec le développement du présent outil, les efforts doivent se poursuivre pour assurer sa durabilité et maintenir l'élan créé par la mobilisation autour de ce guide. La volonté politique pour ce faire existe au Burkina Faso, comme le démontre l'inclusion d'un axe spécifique sur les études et les recherches sur les migrations dans le Projet de Stratégie Nationale de Migration.

Lukas GEHRKE

Directeur du Projet de Soutien au Processus de Rabat



Liste des acronymes

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERPOD	Centre de Recherche sur la Population et le Développement
CNF	Commission Nationale des Frontières
CNI	Commission Nationale pour l'Intégration
CNR	Conseil National de la Révolution
CODESUR	Comité Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONAPO	Conseil National de la Population
CONAREF	Commission Nationale pour les Réfugiés
CONASUR	Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COPROSUR	Comité Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CORESUR	Comité Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CSBE	Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger
DEPC	Direction des Etudes, de la Planification et du Contrôle
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DIMIS	Direction de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique, INSD
DPF	Direction de la Police des Frontières
DPP	Direction des Politiques de Population, DGEP
FIIAPP	Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ICMPD	Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires
i-Map	Carte Interactive sur la Migration
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
MAECR	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
MATS	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODSEF	Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
PDA	Personal Digital Assistant
PISCES	Personal Identification Secure Comparison and Evaluation System
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REMUAO	Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SNMig	Stratégie Nationale de Migration
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNDESA	Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UO	Université de Ouagadougou

Glossaire

Apatride

L'expression « apatride » s'entend au sens de l'article premier de la convention de New York du 28 septembre 1954 relative au statut des apatrides.

[Source : code de la famille et de la nationalité, Art.139, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

Burkinabè

→ Est burkinabè, l'enfant né d'un père ou d'une mère burkinabè.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.140, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ Est burkinabè, l'enfant né au Burkina de parents inconnus.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.141, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ L'enfant nouveau-né trouvé au Burkina est présumé, jusqu'à preuve du contraire, être né au Burkina.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.142, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ Est burkinabè l'enfant né au Burkina qui ne peut se prévaloir d'aucune nationalité d'origine.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.143, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ Est burkinabè, l'enfant né au Burkina d'un père ou d'une mère qui y est lui-même né.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.144, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ Sous réserve des articles 152, 153, 154 et 178, l'étranger ou l'apatride qui épouse un Burkinabè acquiert la nationalité burkinabè au moment de la célébration du mariage.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.151, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

→ Tout individu né au Burkina de parents étrangers acquiert la nationalité burkinabè à sa majorité, s'il a sa résidence habituelle au Burkina à cette date depuis au moins cinq ans.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.155, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

Certificat de nationalité

Attestation délivrée par le président du tribunal de grande instance, au vu des pièces justificatives, selon laquelle un individu est de nationalité burkinabè.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p56, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Le certificat de nationalité indique, en se référant aux chapitres 2 et 3 du présent titre, la disposition légale en vertu de laquelle l'intéressé a la qualité de burkinabè, ainsi que les documents qui ont permis de l'établir. Il fait foi jusqu'à preuve du contraire.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art.229, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

Collection de données dans le cadre de la prise de décision politique

Identifier les questions, processus et catégories clés et fournir une vue d'ensemble des principales caractéristiques des personnes ciblées par une étude afin de déterminer des similarités et des corrélations pour développer des actions spécifiques et des recommandations politiques pour chaque problématique ou catégorie.

[Source : Migration Profile : Making the most of the process, OIM, 2011]

Détenteur de données primaires

Autorités administratives impliquées dans la gestion de la migration, en contact direct avec les migrants, qui produisent des données sur la migration pas encore partagées ou intégrées au cadre politique national.

[Source : Migration Profile : Making the most of the process, OIM, 2011]

Données primaires

Les données primaires sont recueillies pour répondre à des questions précises. On les obtient directement auprès de sources de première main au moyen d'enquêtes, d'observations ou d'expérimentation. [Source : Migration Profile : Making the most of the process, OIM, 2011]

Emigré

Personne partie depuis plus de 6 mois (ou depuis moins de 6 mois avec l'intention de rester plus de 6 mois) à l'extérieur de son lieu de résidence antérieur.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p30, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Etranger

L'expression « étranger » s'entend de tout individu qui ne peut se prévaloir de la nationalité burkinabè en vertu de la loi burkinabè et qui jouit, en vertu d'une ou de plusieurs lois étrangères, d'une ou de plusieurs nationalités étrangères.

[Source : Code de la famille et de la nationalité, Art. 139, 1996 - <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4da27.html>]

Migrant

Individu qui effectue une migration, par opposition au non migrant qui n'a jamais fait de changement de résidence selon les critères retenus.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migrant ancien

Individu dont le lieu de naissance ou de résidence au moment de l'opération de collecte est différent du lieu de résidence antérieur une année avant l'opération de collecte.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migrant chronique

Individu qui a effectué au moins une migration avant les 12 derniers mois qui ont précédés l'opération de collecte et une migration au cours des 12 derniers mois qui ont précédés l'opération de collecte. Son lieu de naissance ou de résidence à une période donnée est différent de son lieu de résidence un an avant l'opération de collecte et différent de son lieu de résidence au moment de l'opération de collecte.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migrant de retour

Individu dont le lieu de naissance ou le lieu de résidence antérieur est le même que le lieu de résidence au moment de l'opération de collecte alors que le lieu de résidence un an avant l'opération de collecte était différent.

→ il est un migrant de retour interne lorsque son lieu de provenance est interne au Burkina Faso.

→ il est un migrant de retour externe lorsque ce lieu de provenance est extérieur au pays.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migrant récent

Individu ayant migré au cours des 12 mois précédant le recensement. Son lieu de résidence au moment du recensement est donc différent de celui il y a un an.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migration

Changement de la résidence habituelle, pour une durée de séjour minimale conventionnelle.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Migration durée-de-vie

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

[Source : Recensement général de la population et de l'habitation de 2006, Thème 8 Migrations, 2009]

Nationalité

Pays d'appartenance. La nationalité est généralement acquise à la naissance ou par naturalisation.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p32, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Non résident

Une personne ou une entreprise est dite non-résidente d'un pays lorsque son pôle d'intérêt économique se situe à l'extérieur du pays.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p104, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Profil migratoire

Outil de référence pour soutenir les partenariats multidisciplinaires entre agents impliqués dans le processus migratoire. Il a pour but de développer la coopération inter agences et ainsi participer à la mise en place de politiques plus cohérentes. Il répertorie les sources nationales et internationales sur les différentes catégories de migrants et leurs caractéristiques. Il analyse l'impact de la migration pour le pays et examine les politiques publiques déjà existantes ainsi que le cadre administratif qui régleme le processus migratoire. Il fournit des recommandations et des actions spécifiques pour améliorer la gestion migratoire.

[Source : Migration Profile : Making the most of the process, OIM, 2011]

Recensement

Dénombrement complet et exhaustif d'une population qui se fait suivant une méthode de collecte bien élaborée pour éviter les omissions et les doubles comptes.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p33, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Recensement général de la population et de l'habitation

Inventaire méthodique et exhaustif (sans omission, ni double compte) de la population et des habitations au Burkina Faso à un moment donné, suivant des caractéristiques démographiques, économiques et sociales spécifiées.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p33, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Réfugié

Est considérée comme réfugié, au sens de la présente loi :

1) toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait :

- de sa race ;
- de sa nationalité ;
- de sa religion ;
- de son appartenance à un certain groupe social ou ;
- de ses opinions politiques ;

se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou, si elle ne peut se réclamer d'aucune nationalité, se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle ;

2) toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité.

[Source : Loi n°0042-2008/AN, 23 octobre 2008, Art.3, <http://www.refworld.org/docid/4e15b1982.html>]

- Décret No. 1994-055/PRES/REX de 1997 portant sur l'application du statut des réfugiés. [Source : <http://www.refworld.org/docid/3ae6b4d82c.htm>]

- Décret No. 2011-119/PRES/PM/MAECR de 2011 fixe les modalités d'application de la Loi n°0042-2008/AN du 23 octobre 2008. [Source : <http://www.refworld.org/docid/4e707e7e2.html>]

Résident

Personne physique dont le domicile principal est situé dans un pays donné et juridiquement considérée telle par l'administration de celui-ci. La qualité de résident est indépendante de la nationalité de la personne concernée. Elle est éventuellement attestée, concernant un étranger, par la délivrance d'un titre de séjour, d'un titre de résident ou d'une carte de résident permanent.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p33, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

Solde migratoire

Différence entre les entrants (immigrants) et les sortants (émigrants) au sein d'une population donnée au cours d'une période donnée.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p33, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

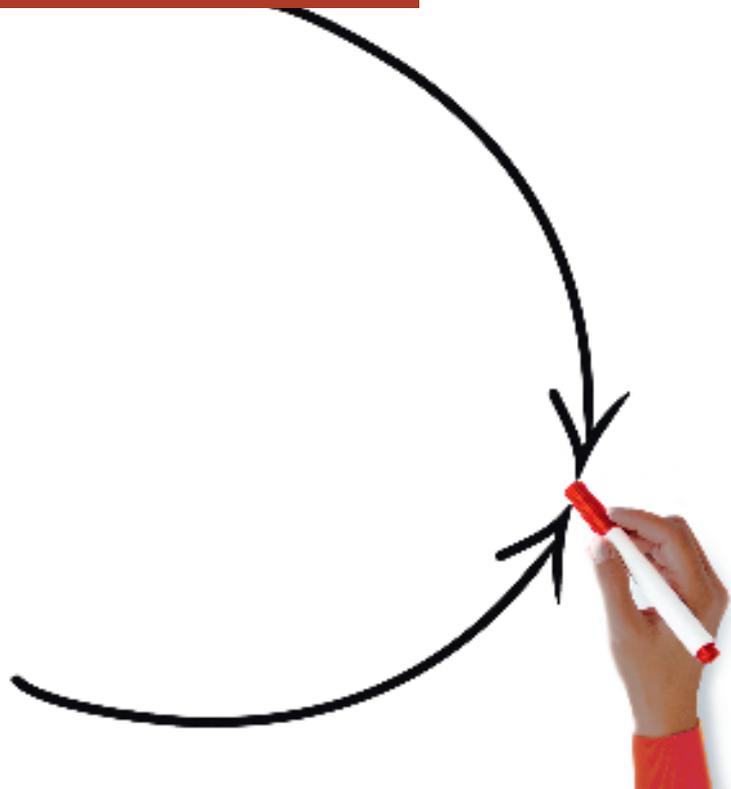
Taux d'immigration

Rapport entre le nombre d'immigrants qui arrivent à une destination au cours d'une période donnée et le nombre de personnes habitant cette destination.

[Source : Recueil des concepts, définitions et indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national, p31, Institut national de la statistique et de la démographie, Ministère de l'Economie et des Finances, juin 2009]

1

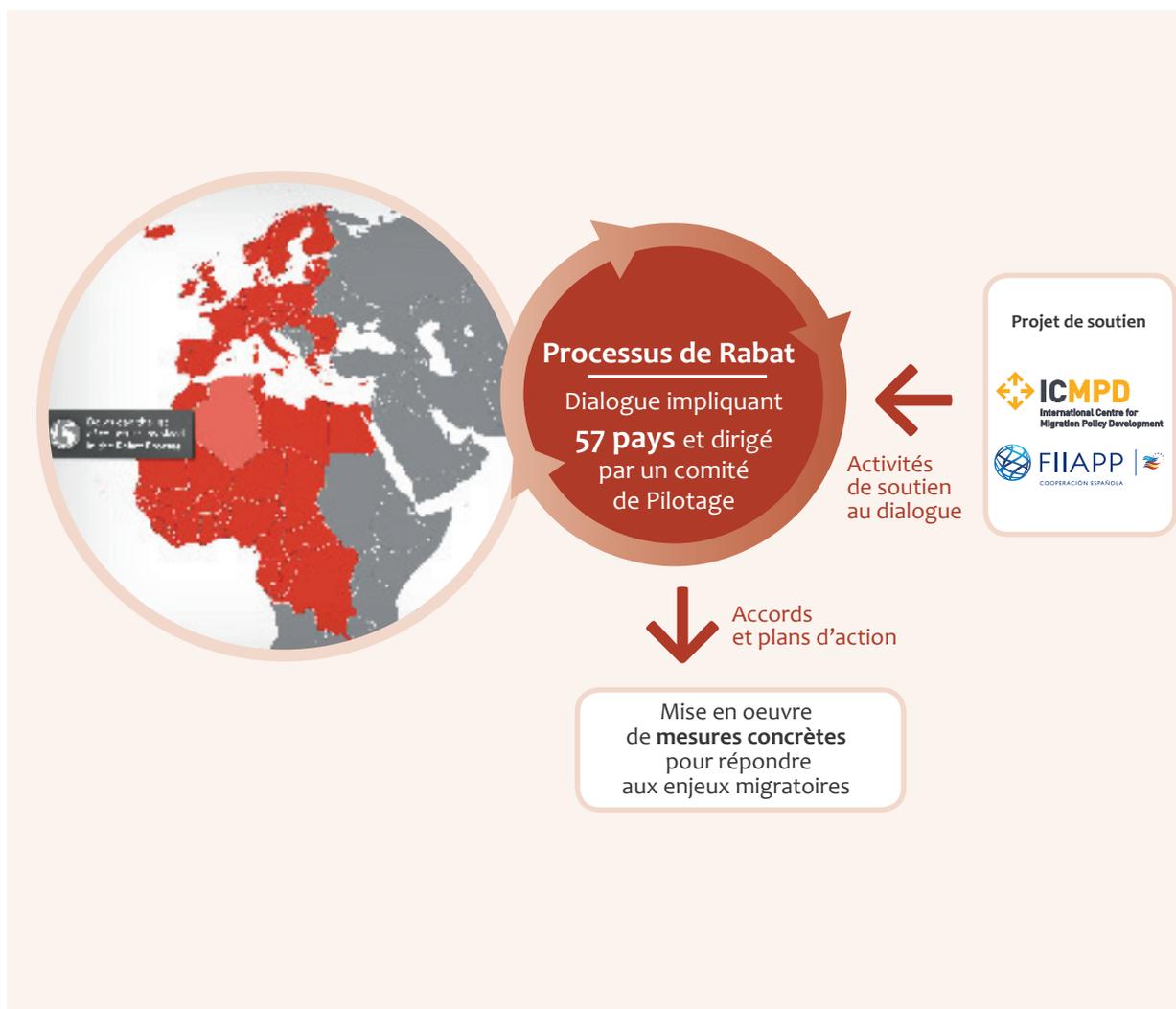
Contexte



1. CADRE DE TRAVAIL



Ce Guide a été développé en 2014 dans le cadre du Projet de Soutien à la troisième phase du **Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat)**, qui couvre la période 2013-2015. Ce projet est financé par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par le consortium composé du Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) et de la Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques (FIAPP).



Ce Guide contribue à l'objectif transversal de la Stratégie de Dakar¹ de soutenir la prise de décisions politiques et la programmation au niveau national à travers le recours aux données migratoires.

¹ La Stratégie de Dakar est le programme de coopération du Processus de Rabat pour les années 2012-2014. Cette Stratégie a été adoptée lors de la troisième Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement à Dakar en novembre 2011.

2. BUTS ET VALEUR AJOUTÉE DU GUIDE



CONSTAT INITIAL



Faible utilisation des données migratoires
pour soutenir la prise de décisions
et le développement de projets en ce domaine

PROBLÈMES TRAITÉS PAR LE GUIDE



-  1. Identification des **détenteurs et utilisateurs** de données
-  2. Création d'un **répertoire des données** collectées et manquantes
-  3. Liste des **outils disponibles** (rapports et bases de données)
-  4. Présentation **d'outils clés**
-  5. Mise en lumière de **bonnes pratiques** en matière de données
-  6. Définition de **solutions** palliatives face à des problèmes récurrents
-  7. Etablissement d'une **feuille de route** pour améliorer la situation

RÉSULTATS



Clarification de **l'état des données**

+

Formation **d'utilisateurs** de données **avertis** et **coordonnés**

+

Renforcement du **dialogue** entre les acteurs concernés

+

Harmonisation des processus de prise de décisions au niveau national

3. LECTEURS CIBLES



Les **autorités nationales** (aux niveaux technique et décisionnel) sont les cibles privilégiées. Ce Guide a aussi été disséminé auprès d'autres parties prenantes concernées, y compris les pays partenaires du Processus de Rabat à travers :

- la Carte Interactive sur la Migration (i-Map – www.imap-migration.org)



- le site Internet du Processus de Rabat (www.processusderabat.net)



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement

4. MÉTHODOLOGIE POUR PRODUIRE CE GUIDE



Ce Guide a été développé sur mesure pour le Burkina Faso.

Un **groupe de travail technique** (GTT) incluant les acteurs clés étatiques et non-étatiques traitant de données migratoires a été mis en place pour préparer ce guide afin d'assurer son appropriation.

Au-delà d'un produit fini, cet outil de travail du quotidien a été conçu comme un processus caractérisé par une **approche structurelle, participative et inclusive**, facilitant ainsi sa durabilité et sa mise à jour future. Les fiches du Guide sont indépendantes et peuvent être mises à jour de façon séparée.

La collecte, les analyses et la rédaction de cette première édition du Guide ont été réalisées avec le soutien d'une experte internationale, le Dr. Giovanna Tattolo, et d'un expert national, le Professeur Ram Christophe Sawadogo.

La population soumise à l'enquête de terrain sur la collecte des données migratoires a été essentiellement constituée par les membres du GTT. Selon une option décidée lors de la rencontre de lancement du projet de Guide, celui-ci a été conçu sur trois composantes des producteurs et des utilisateurs de données migratoires : les services publics, les partenaires financiers et techniques du gouvernement et la société civile.

L'essentiel des données de l'enquête de terrain sur l'utilisation des données migratoires étant de nature qualitative, l'outil de collecte de ces données a été un guide-entretien. Celui-ci a comporté deux versions pour, respectivement, les producteurs et les utilisateurs de données

migratoires. Le mode de réalisation de ce travail de terrain a été le suivant : élaboration des outils par l'équipe technique du projet, envoi par mail des outils à leurs destinataires, retour attendu des outils « renseignés », par les destinataires à l'adresse des membres de l'équipe technique.



COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE (GTT)

Coordonnateurs :

→ **M. Lambert Alexandre OUEDRAOGO**, Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger (SP/CSBE), Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale (MAECR)

→ **Mme Joséphine KOUARA APIOU/KABORE**, Secrétaire Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP/CNF), Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (MATS)

Structures membres :

→ Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger (SP/CSBE), MAECR

→ Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP/CNF), MATS

→ Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF), MAECR

→ Commission Nationale de l'Intégration (SP/CNI), MAECR

→ Direction de la police des frontières (DPF), DGPN, MATS

→ Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), MATS

→ Division de la Migration, DGPN, MATS

→ Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

→ Direction des Politiques de Population (DPP, ex CONAPO), Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

→ Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

→ Secrétariat Permanent du Comité National de Secours d'urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR)

→ Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA)

→ Institut Supérieur des Sciences de Population (ISSP), Université de Ouagadougou (UO)

→ Association Le Tocsin

→ Bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Ouagadougou

→ Délégation de l'Union européenne (UE), Ouagadougou

→ Département du Développement Humain, Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

→ Service des Etudes et la Statistique, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

MODALITES DE COOPERATION DU GTT

Objectif général : assurer la durabilité du guide dans une approche structurelle et poser les modalités de sa mise à jour future.

1. Nomination et responsabilités des membres du GTT

→ Une **lettre officielle**, signée par la Coordination nationale du Guide, informe le ou la responsable de toute institution dont la présence est souhaitée au sein du GTT, du processus de réalisation du projet et l'invite à désigner la personne identifiée pour représenter l'institution. Dans le cas où une personne de l'institution participe déjà aux travaux du GTT, sans cette désignation officielle, la lettre demandera sa confirmation pour cette représentation. Ainsi, chaque institution membre du GTT dispose, par désignation officielle, d'un Point Focal chargé du suivi des activités du GTT.

→ Ce **Point Focal** doit, en conséquence, prendre part à toutes les activités du GTT auquel il aura été convié par lettre de la Coordination nationale. Par ailleurs, ce Point Focal doit rendre compte des activités du GTT à l'institution qu'il représente.

→ Pour accompagner les membres du GTT dans ce sens, le GTT doit, pour chacune de ses rencontres de travail, veiller à rédiger un **compte-rendu** fidèle et complet que, après finalisation, la Coordination nationale doit faire parvenir à chaque membre du GTT.

Note : lorsque sera adoptée la Stratégie Nationale de Migration (SNMig), son responsable devra être contacté par écrit par la Coordination nationale, pour désigner son représentant officiel au sein du GTT.

2. Coordination nationale du GTT

→ La Coordination nationale du GTT est assurée, de façon conjointe, par le Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Étranger (SP/CSBE) et le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP/CNF) au niveau des Secrétaires Permanents de chacune de ces deux structures.

3. Fonctions du GTT

→ **Échanger et partager** les informations, les données et bonnes pratiques sur les migrations notamment au Burkina Faso, quelles que soient leurs sources, dont le contenu concerne les émigrés burkinabè ou est reproductible dans le contexte du Burkina Faso. Pour ce faire, un forum d'échanges en ligne sera mis en place sur le site Internet du SP/CSBE.

→ **Établir un système centralisé de mise à jour** du Guide au niveau de l'INSD afin d'assurer sa pérennisation et sa cohérence ; dans ce sens, un noyau dur, de taille restreinte, du GTT sera désigné pour initier, discuter et valider des propositions de mise à jour sur une base annuelle, sous la supervision de la Coordination nationale.

→ **Faire du Guide un outil pour informer la prise de décisions politiques** et le développement de programmes en matière migratoire. Dans cette optique, assurer une large diffusion du Guide lorsqu'il sera finalisé et validé et élaborer tout support de plaidoyer utile et accessible à tous les cadres de décisions importantes pour la collectivité nationale, conseils régionaux et communaux y compris.

→ **Assurer le suivi des recommandations** du présent Guide, en clarifiant les échéances et les responsabilités des diverses structures membres du GTT.

Les réunions du GTT auront lieu tous les trois mois sous la direction de la Coordination nationale du GTT, assistée du responsable de l'institution chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Migration.

5. ETAT DES LIEUX



→ Le Burkina Faso, ancienne Haute-Volta, a été ainsi rebaptisé en 1984 par le régime révolutionnaire du Conseil National de la Révolution (CNR). C'est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui a connu, depuis la période coloniale, une très grande turbulence migratoire de sa population. Créée le 1er mars 1919 dans l'Afrique Occidentale Française, la Haute-Volta a joué le rôle majeur de pourvoyeur de main-d'œuvre pour les autres colonies. Elle fut supprimée en 1932 pour être répartie entre les colonies voisines de la Côte d'Ivoire (qui reçut les 2/3 de la population et du territoire), du Soudan (actuel Mali) et le Niger, et elle fut reconstituée en 1947 dans ses limites de 1932 ; elle signa le 9 mars 1960 (entre le régime de l'autonomie de 1958 et la proclamation de son indépendance le 5 août 1960), la première convention de main-d'œuvre avec la Côte d'Ivoire, la deuxième le 13 août 1973 avec le Gabon et un accord d'intégration et de libre circulation des personnes et des biens avec le Mali le 29 septembre 1969.

C'est un des pays de la sous-région ouest-africaine dont la migration a fait l'objet des plus nombreuses études et recherches, tant quantitatives (les recensements généraux surtout) que qualitatives.

→ **Les principales données statistiques sur les migrations au Burkina Faso proviennent des recensements et des enquêtes démographiques.**

Les recensements généraux de la population permettent de fournir des résultats concrets et, en principe, comparables d'un recensement à l'autre, grâce à l'adoption d'une approche méthodologique et d'un appareil conceptuel sensiblement identiques d'un recensement à l'autre. Toutefois, les variations spatiales des unités administratives entre une période et une autre, bases de la cartographie de ces recensements, rendent souvent difficiles les comparaisons des unités spatiales d'analyse entre certains recensements.

→ Les enquêtes démographiques concernant les migrations burkinabè sont souvent conçues à partir de méthodologies et d'unités spatiales très différentes, ce qui ne facilite pas les comparaisons de leurs résultats.

En outre, des longs délais sont souvent observés entre les opérations de collecte, mais aussi entre une opération de collecte et la publication des résultats ; par exemple, les recensements sont réalisés à intervalle de 10 ans, et les enquêtes sur les migrations ne sont pas renouvelées périodiquement. De ce fait, d'importants changements peuvent intervenir dans les dynamiques migratoires.

→ **D'autres sources de données sur les migrations ne font pas l'objet de saisie informatique, ni d'exploitation officielle ni systématique** ; c'est le cas, par exemple, les données sur les statistiques aux frontières et les fiches d'embarquement et de débarquement à l'aéroport, qui constituent une mine d'informations sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes en mouvement, l'ampleur et l'orientation des déplacements ; c'est aussi le cas d'opérations ponctuelles, liées à des situations spécifiques, tels les recensements administratifs successifs des rapatriés de Côte d'Ivoire, suite au conflit

foncier de 1999-2000 dans la région de Tabou et dont certaines exploitations ont montré les écarts entre les déclarations, au jour du franchissement des frontières, sur les destinations d'installation souhaitées et les constats des lieux réels des installations effectives.

→ Un large nombre de bases de données d'opérations démographiques importantes du pays ne sont plus actuellement disponibles dans les institutions du pays, mais à l'extérieur, auprès soit d'institutions, soit de personnes physiques : **un gros effort de reconstitutions de ces bases doit être entrepris.**

→ **De nombreux efforts témoignent d'une volonté politique forte d'approfondir les connaissances des migrations dans toutes ses dimensions, à travers, pour le RGPH de 2006 :**

- la large concertation d'institutions et de personnes-ressources
- pour l'élargissement des thèmes de collecte de données à faire, la conception conséquente des outils de collecte
- l'établissement des grilles d'analyse des données
- la définition des titres et du contenu d'un large éventail de rapports thématiques pour la rédaction des résultats de l'opération.

Cette volonté politique s'est manifestée également lors de la définition de la politique de migration, une forte recommandation du symposium national sur les migrations des 13-14 juillet 2006, laquelle définition, en cours depuis 2009, a dû réviser son processus d'élaboration en vue d'une plus large concertation, qui a abouti au projet de Stratégie Nationale de Migration (voir Axe stratégique 4 de la Stratégie Nationale de Migration 2014-2025 - SNMig).

Ces connaissances, beaucoup plus approfondies et plus affinées, peuvent fournir aux décideurs politiques les données essentielles à la formulation de politiques migratoires et de développement efficaces et plus à long terme.

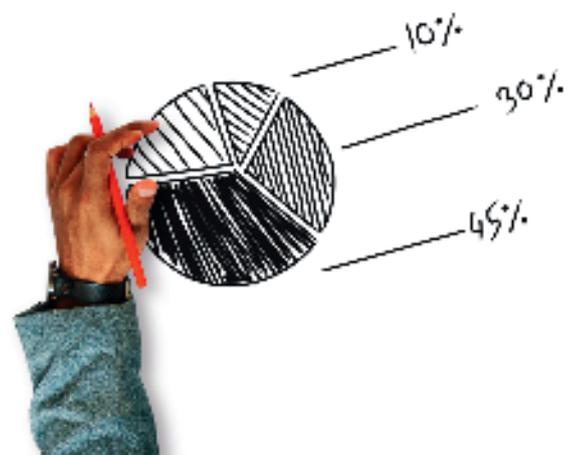
→ La diffusion des résultats des études et recherches et la création d'un observatoire de la migration sont d'autres actions prioritaires de la SNMig, qui pourront contribuer efficacement à renforcer les connaissances des dynamiques et l'utilisation des données migratoires.

Actuellement, les principaux projets en cours sur la migration au Burkina Faso traitant de données migratoires sont :

- le profil migratoire développé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui est actuellement en phase de finalisation ;
- le projet régional au niveau de la CEDEAO sur la libre-circulation et la migration, mis en œuvre par l'OIM, l'ICMPD et l'Organisation Internationale pour le Travail (OIT), qui est centré sur l'évaluation des pratiques migratoires et qui sera certainement un outil indispensable pour la suite ;
- l'étude sur la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, en Italie et en France réalisée par l'OIM, qui sera publiée prochainement ;
- l'étude actuellement conduite par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) sur les interrelations entre les politiques publiques, les migrations et le développement. Cette étude, financée par la Commission Européenne, est conduite en partenariat avec le Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

2

État des données et informations migratoires



1. PRODUCTEURS DE DONNÉES PRIMAIRES



Entités nationales gouvernementales et non gouvernementales

Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	Stocks Migration interne ; Migration internationale à travers les variables suivantes : lieu de naissance, lieu de résidence il y a un an, résidence à l'étranger, durée de la venue ou du retour	→ Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH). → Tous les dix ans (2006, 1996, 1985, 1975)	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture nationale. • Diffusion des résultats par Internet, CD et documents papiers. • Conservation et publication/ diffusion des données d'enquête et de recensement par la Direction de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique (DIMIS). Les questionnaires de recensement sont stockés aux archives nationales • Périodicité assez longue et absence d'analyse des migrations intercensitaires • La comparaison entre les recensements reste difficile à cause de l'application de méthodologies différentes. • Difficultés à collecter des données fiables concernant les émigrants à partir des informations fournies par des tiers • Difficultés à saisir des variables importantes (ex : lieu de naissance, lieux de résidence avant le recensement, nationalité, motivation du départ) • Difficulté à analyser les migrations internes (ex : réponses imprécises à la question du lieu de résidence-s précédente-s) et à comparer les données dans le temps (correspondance difficile à établir entre les anciennes et les nouvelles divisions administratives intervenues après 1975)
Circonscriptions administratives/ SP-CNF	Flux	→ Recensement administratif de la population à la demande du Gouvernement (2004)	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement irrégulier • La conservation des données pose problème • Les statistiques ne sont pas disponibles <p style="text-align: right;">→</p>

Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
INSD, en collaboration avec le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (MATS)	Flux	→ Statistiques à partir des registres de visas	<ul style="list-style-type: none"> • Ces statistiques ne sont plus produites depuis 1992-1993 suite à des problèmes de personnel et des difficultés d'accès aux registres nécessaires. • Ces données ne prenaient en compte que les migrations internationales (notamment vers l'Europe et les Etats-Unis), alors que la plus grande partie des migrations burkinabè se font vers la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali et n'ont pas besoin de visa
INSD	Parcours migratoire. Migration interne; Migration internationale à travers les variables suivantes: lieu de naissance, lieu de résidence il y a un an, résidence à l'étranger, durée de la venue ou du retour	<ul style="list-style-type: none"> → Enquêtes Démographiques → (1991 en collaboration avec FNUAP et UNICEF, 1973-74, 1960-61) 	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture nationale mais représentativité régionale. • Périodicité variable selon les moyens. • La comparaison entre les enquêtes reste difficile à cause de l'application de méthodologies différentes. • Difficultés à collecter des données fiables concernant les émigrants à partir des infos fournies par des tiers. • Pas de prise en compte des migrations temporaires
INSD	Transfert de fonds, indicateurs de développement	→ Enquête sur les conditions de vie des ménages	• Problèmes de comparabilité ainsi que difficultés administratives et financières
INSD, en collaboration avec le Ministère chargé du Tourisme et le MATS	Flux	→ Statistiques de voyageurs à partir des fiches d'embarquement à l'aéroport de Ouagadougou	• Ces données ne sont plus statistiquement traitées à cause de problèmes financiers et de personnel insuffisant
Agence Nationale pour l'Emploi	Stocks et flux	→ Statistiques sur les demandes et les offres d'emploi national et international. Trimestrielle, Semestrielle et Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des immigrants exercent leurs activités dans le secteur informel. Ils ne sont donc pas déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et il est difficile pour le service de mener une enquête sur ces catégories de travailleurs. De plus, certains employeurs ne déclarent pas leurs employés.



Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
DPF/DGPN	Nom, prénom, sexe, date de naissance, nationalité, profession, provenance, destination, lieu d'entrée et sortie du territoire, durée du séjour, motif du séjour, références du document de voyage, adresses, moyen de transport	→ Contrôle de la migration : entrées et sorties du territoire national	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte quotidienne au niveau des services de police frontaliers, aériens, terrestres et ferroviaires. • Enregistrement des données par le système PISCES à l'aéroport de Ouagadougou. • Enregistrement manuels sur des registres aux postes frontières terrestres. • Insuffisance des moyens des outils de collecte. • Inadaptation des outils de collecte existants aux postes frontières terrestres. • Difficultés de conservation des données collectées. • Non centralisation des données collectées. • Pas de numérisation des données par défaut d'outils informatiques. • Echanges de données sur demande
DGPN, Division de la Migration, MATS	Stocks et flux	→ Statistiques aux postes frontières, établissement des passeports et carnets de voyage CEDEAO, visas	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à l'information reste très difficile. • Les carnets de voyage CEDEAO ne sont pas toujours nécessaires pour sortir du pays. • Pas de statistiques sur les départs/arrivés aux frontières terrestres. • Pour une meilleure capitalisation des retours de migrants burkinabè, il faudrait une collaboration et concertation préalable avec les utilisateurs potentiels (Police, CSBE, INSD, OIM) pour la standardisation des fiches d'informations recueillies. • Recensement des Burkinabè de l'étranger, pour les élections présidentielles de 2015 : concernant la composition de la fiche les données souhaitées sont : les antécédents judiciaires pour les migrants venant au Burkina Faso, références des documents d'identité, titres et motif de séjour



Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
<p>MAECR à travers la Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF) et les ambassades, en collaboration avec la DGPN</p>	<p>Stocks et flux</p>	<p>→ Statistiques sur les demandeurs d'asile et les réfugiés → Ponctuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de collecte de données régulière sur les réfugiés. C'est dans les situations spécifiques qu'on collecte ce type de données • Ces données statistiques, désagrégées par sexe, âge et pays d'origine, sont plutôt fiables, parce que les réfugiés et demandeurs d'asile sont obligés de se déclarer afin de bénéficier de la protection de l'Etat • Les conditions de départ des réfugiés sont souvent mal documentées, de même que leur organisation sociale dans le pays d'accueil et leur rapport avec la population locale • L'accessibilité à ces données, difficile en raison de leur sensibilité, pourrait être améliorée par la mise en place, au sein de la CONAREF, d'une base de données (actuellement disponible qu'auprès de l'HCR) • Une plus grande collaboration et plus d'échanges avec leurs homologues d'autres pays, sur les effets des conflits ou des difficultés pouvant provoquer une fuite de population, sont fortement souhaités
<p>Caisse Nationale de Sécurité Sociale</p>	<p>Stocks</p>	<p>→ Statistiques sur le nombre de travailleurs migrants ou nombre de pensions de Burkinabè ayant travaillé à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impossible de disposer de ces données statistiques • Même commentaires que pour l'Agence Nationale pour l'Emploi
<p>Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieurs</p>	<p>Stocks</p>	<p>→ Statistiques sur les étudiants étrangers au Burkina Faso et les étudiants burkinabè à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production non régulière • Ne prend en compte que les boursiers de l'Etat <p style="text-align: right;">→</p>

Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) - Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	Stocks	→ Statistiques sur le nombre de Burkinabè rapatriés (notamment suite à la crise en Côte d'Ivoire)	<ul style="list-style-type: none"> • Ces statistiques ne sont pas produites sur des bases régulières et prédéfinies • Il n'existe pas à l'heure actuelle de statistiques fiables et définitives mesurant l'effectif réel des rapatriés et le sens des flux migratoires : de nombreux rapatriés burkinabè sont revenus par leurs propres moyens, hors des convois officiels et prise en charge par l'UNICEF et le PAM • En outre, ces statistiques ne distinguent pas la population burkinabè née en Côte d'Ivoire de celle née au Burkina Faso • Des données désagrégées par sexe, âge, situation matrimoniale, statut socio-professionnel et nationalité, lieux de provenance de Côte d'Ivoire et direction de destination pour l'installation au Burkina Faso y sont consignées. Néanmoins, il est souhaitable qu'à l'avenir, il y ait plus de concertation entre les différentes parties prenantes (Protection Civile, CONASUR, CONAREF) afin d'élaborer un plan de réponse conjoint lors des situations d'urgence
Institut de Recherche pour le Développement (IRD), CVRS, INSD, Université de Montréal	Enquêtes nationales	<ul style="list-style-type: none"> → Enquêtes migrations → De 1974 à 1975 → De 1986 à 1994, 1976, 1972-73, 1969-71 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses à représentation régionale, en raison de la taille de l'échantillon. • Dernières données disponible concernent l'enquête de 1994. Accessibilité aux données de l'ISSP : sur demande écrite en expliquant dans quel cadre ces données seront utilisées. L'ISSP répond en donnant les conditions d'octroi des données. Les échanges de données se font directement une fois qu'il y a un accord • Bases de données stockées à l'Université de Montréal, sources de plusieurs thèses, d'autres travaux académiques et d'articles
Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), en collaboration avec le CERPOD et l'Université de Montréal	Volume, Itinéraires et activité économique des migrants	→ Enquête nationale sur « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso en 2000 »	<ul style="list-style-type: none"> • Financé par l'ACDI • Couverture nationale • Diffusion des résultats par un rapport, des articles et un atelier • Pas de données sur la population immigrée au Burkina Faso par nationalité



Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
ISSP	Investissement des migrants de retour, leur insertion économique, leur apport à l'économie	→ Enquête FSP Migration de 2006	<ul style="list-style-type: none"> Financé par la coopération française. Enquête centrée sur deux régions du pays (Cascades et Sud-Ouest)
ISSP	Volume des migrations, transferts de fonds, effet des politiques sur la migration, etc	→ Enquête sur les interactions entre les politiques publiques, la migration et le développement de 2014	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec le Centre de Développement de l'OCDE et financé par la Commission Européenne. Couverture nationale
INSD, CNRST, UFR- SH et UFR - SEG de l'Université de Ouagadougou, sous coordination régionale du Centre de Recherche sur la Population et le Développement (CERPOD), pour huit pays de l'Afrique de l'Ouest	Migration et insertion urbaine, migration et environnement, migration et développement	<ul style="list-style-type: none"> → Enquêtes Migrations → Ex. : Enquête REMUAO (Réseau des Enquêtes Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest), 1993 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de subventions et fonds pour établir des enquêtes régulières Echantillons de taille importante, très bonne comparabilité des questionnaires et de la méthodologie des différents pays concernés Enquête représentative des flux migratoires dans la région de l'Afrique de l'Ouest Faible exploitation des données : rapports descriptifs nationaux par équipes nationales des pays, rapport de synthèse (CERPOD), une seule analyse approfondie réalisée en 1999, les autres restées en souffrance par manque de fonds
Université de Ouagadougou, en collaboration avec la Banque Mondiale	Données concernant l'utilisation des transferts d'argent au sein des ménages	→ Enquête Ménage sur la Migration et les Transferts de Fonds 2010	<ul style="list-style-type: none"> La Banque Mondiale a mené ce projet en différents pays : Burkina Faso, Kenya, Nigeria, Sénégal, Ouganda et Afrique du Sud <p style="text-align: right;">→</p>

Entités bilatérales ou internationales			
Entités collectant les données	Type de données détenues	Mode et fréquence de collecte	Commentaires
Organisation Internationale du Travail (OIT)	Statistiques sur les travailleurs migrants présents sur le territoire	→ Annuelle	• La majorité des migrants exercent leurs activités dans le secteur informel. Il est donc difficile d'avoir des données fiables sur ces catégories de travailleurs
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Indicateurs de développement humain	→ Annuelle	...
Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies	Stocks sur les migrations internationales	→ Tendances des migrations internationales	...
Eurostat	Nombre de Burkinabè ayant demandé un visa pour l'un des pays membres de l'UE. Nombre de Burkinabè présent sur le territoire d'un des 28 pays de l'UE	→ Annuelle	Pas de fichier centralisé, un par pays membre de l'UE
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), en collaboration avec la CONAREF	Recensement des demandeurs d'asile et réfugiés présents sur le territoire du Burkina Faso	→ Annuelle	Le 19 août 2013, l'UNHCR a lancé au Burkina Faso l'utilisation de la technologie de l'enregistrement biométrique afin d'obtenir des chiffres plus fiables et améliorer la protection des réfugiés et demandeurs d'asile
Migration Policy Institute	Etude historique sur le rythme des migrations. Données sur les Burkinabè nés hors du pays	→ Ponctuelle	Données de 2000
Département pour le Développement International - The Migration, Globalization and Poverty Development Research Center	Carte des flux migratoires	→ Ponctuelle	Données de 2007
Center for Global Development	Statistiques sur le nombre de médecins burkinabè	→ Etude ponctuelle	Données de 2007 →

2. UTILISATEURS DE DONNÉES



Utilisateurs nationaux		
Entité utilisatrice	Type d'utilisation faite	Commentaires
→ Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Étranger MAECR	Gestion des relations avec la diaspora burkinabè, finalisées aussi aux missions d'information et de sensibilisation, protection, affaires consulaires, promotion des investissements vers le Burkina Faso	• Le CSBE utilise principalement des données de recensement et d'enquête spécifiques sur les migrations. Une étroite coordination est mise en place avec le CONASUR concernant les retours de migrants burkinabè
→ Commission Nationale de l'Intégration MAECR	Mise en place de projets d'intégration des immigrés au Burkina Faso	• Les données utilisées, fournies par les ambassades et les associations, y compris les associations de communautés vivant au Burkina Faso, ne sont pas très fiables
→ SP/CNF	Développer des stratégies, programmes et projets de développement pour fixer les populations des zones frontalières dans leurs localités	• Le SP-CNF utilise ces données dans le cadre d'une gestion intégrée des questions frontalières
→ CONAREF, MAECR	Utilisation de données produites en interne pour la protection des réfugiés et leur intégration locale	...
→ Direction des Politiques de Population, ex-Conseil National de Population (CONAPO)	Elaboration de politique de la population du Burkina Faso	• Les données migratoires attendues concernent : les effectifs des migrants burkinabè par pays de destination, la contribution de la migration au développement du Burkina Faso, à travers les données sur les transferts de fonds de la diaspora par an (volume, destinations, coûts et difficultés y afférentes), les domaines d'investissement des migrants, etc
→ Ministère en charge des transports → Forces de sécurité	Utilisation des données produites par le DPF/DGPN et le SP/CNF, MATS	ATE
→ Universités (y compris ISSP et CNRST) et chercheurs individuels	Production scientifique	• Ils sont parmi les majeurs utilisateurs de données sur les migrations



→ Association Le Tocsin	Mise en place de projets d'intégration et de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Ils utilisent principalement des données de recensement et d'enquête, mais aussi des productions scientifiques (publications, mémoires, thèses) et des journaux • L'insuffisance de fonds ne permet pas aux représentants de la société civile de collaborer pleinement lors de la collecte, traitement et diffusion des données. A titre d'exemple, le site web du Tocsin est actuellement non fonctionnel pour des raisons financières, alors qu'il pourrait être un excellent support de diffusion. En outre, le projet d'un observatoire sur la migration, qui avait pour ambition d'associer les autres Etats membres de l'UEMOA et ceux de la CEDEAO, n'a pas vu le jour faute de moyen financier
-------------------------	--	--

Utilisateurs sous-régionaux

Entité utilisatrice	Type d'utilisation faite	Commentaires
→ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Réalisation de l'intégration économique et sociale des Etats membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Les données migratoires attendues concernent les secteurs, comme l'agriculture, la santé, le tourisme, qui peuvent avoir un impact sur les mouvements des populations.

Utilisateurs internationaux

Entité utilisatrice	Type d'utilisation faite	Commentaires
→ OCDE	Création de la base de données DIOC-E ou DIOC-extended Données utilisées par DIOC-E pour le Burkina Faso : RGPH 2006	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec la Banque Mondiale et l'Université d'Oxford, pour l'année 2000 la couverture de la base de données DIOC a été étendue à des pays de destination non membres OCDE • En particulier, DIOC-E a permis de calculer le taux d'émigration par niveau d'éducation • Nombre d'effectifs pas très significatif pour les migrants en provenance du Burkina Faso vers les pays OCDE



<p>→ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p>	<p>Accompagnement du gouvernement dans le développement et la mise en œuvre de la politique en matière de migration. Activités de sensibilisation, de mise en place de programmes de promotion, d'assistance et de protection des migrants, assistance à la réinstallation des migrants. Réalisations d'études et de recherches sur la migration interne et externe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ils disposent de données internes dans le cadre de l'assistance aux migrants de retour. • Les besoins, en terme de données quantitatives et qualitatives, concernent les variables désagrégées par sexe, âge, nationalité ; les flux migratoires ; les données sur les conditions de vie des migrants au Burkina Faso et à l'étranger ; le niveau d'éducation, secteur d'activité, taux de chômage, niveau de revenus, état de santé, etc. • Selon l'OIM, l'utilisation des données de recensement est insuffisante à cause de sa périodicité (10 ans). Les enquêtes démographiques - telles que les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, l'enquête sur la santé, l'emploi - peuvent apporter des éléments importants. • Ils ont une très bonne collaboration avec le CSBE à travers les échanges d'informations, l'appui à la facilitation du retour (cas des Burkinabè en Centrafrique) et l'appui à l'organisation du retour. • Par contre, la coordination entre l'OIM et le CONASUR pour la prise en charge sociale des migrants est, pour le moment, encore insuffisante
<p>→ Organisation Internationale du Travail (OIT)</p>	<p>Promotion des droits au travail. Encourage la création d'emplois décents. Développe la protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Données utilisées par l'OIT pour le Burkina Faso : RGPH 2006
<p>→ PNUD</p>	<p>Amélioration des conditions de vie de la population grâce à de meilleures analyses de leurs besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PNUD utilise les données de la Banque Mondiale, OCDE et Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies
<p>→ Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies</p>	<p>Renforcement des capacités nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données utilisées sont : les RGPH 1985, 1996, 2006 ; les enquêtes migrations CERPOD et la base de données UNHCR
<p>→ Banque Mondiale</p>	<p>Appui financier et technique, réalisations d'études et de recherche sur les transferts d'argent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Données utilisées : RGPH 2006 <p style="text-align: right;">→</p>

→ Union européenne	Coopération économique et diplomatique	• Utilisation des données des RGPH
→ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)	Identification des personnes nécessitant une protection	• HCR utilise les données fournies par CONAREF, les agences des NU et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs)
→ Migration Policy Institute	Etude sur les flux migratoires au Burkina Faso (historique, type de migration, problématiques liées à ces flux)	• Données utilisées : enquêtes migrations 1974-75
→ Département pour le Développement International - The Migration, Globalization and Poverty Development Research Center	Carte des flux migratoires	...
→ Center for Global Development	Evaluer l'impact de la migration	...

3. DONNÉES ET INFORMATIONS MIGRATOIRES MANQUANTES



Type de donnée manquante	Source potentielle	Commentaires
→ Migrations internes	Recensement général de la population et de l'habitation, INSD	• Il faudrait améliorer la saisie des variables nécessaires à l'analyse des migrations internes (lieu de résidence-s précédente-s, etc.). En outre, la modification des divisions administratives intervenue après 1975 a compliqué davantage la situation, et a rendu difficile d'établir une correspondance entre les anciennes et les nouvelles divisions administratives pour une comparaison fiable des données dans le temps
→ Données sur les migrations transfrontalières	ISSP, DPF/DGPN et SP/CNF, MATS	• DPF/DGPN a un projet sur la gestion des flux et l'ISSP a des données sur les migrations internationales
→ Accès à l'emploi selon le statut migratoire des résidents au Burkina Faso	INSD, en collaboration avec l'ANPE	...



Type de donnée manquante	Source potentielle	Commentaires
→ Burkinabè à l'étranger	SP/CSBE en collaboration avec les Instituts de statistiques des pays d'accueil des Burkinabè	<ul style="list-style-type: none"> • Les variables attendues dans les fiches de recensement sont : le sexe, l'âge, l'activité économique, les motifs de l'émigration, l'état matrimonial des populations de 15 ans et plus, les localités d'origine (région et/ou province). • Question de la demande aux différents pays d'introduire dans leur recensement une question sur les nationalités étrangères vivant dans le pays. • Recensement des Burkinabè vivant à l'étranger, pour les élections présidentielles de 2015 devrait se faire dans tous les pays où des Burkinabè sont présents ou selon une sélection en fonction des pays qui disposent de représentations diplomatiques du Burkina Faso
→ Burkinabè de retour	INSD	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'établir la différence entre les Burkinabè de retour et les immigrants au Burkina Faso (concept de « migrant de nième génération »)
→ Etudiants étrangers présents sur le territoire	INSD, en collaboration avec les universités	...
→ Etudiants burkinabè partis étudier à l'étranger	Mise à jour des fichiers du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS)	...
→ Travailleurs immigrés	Enquêtes de terrain spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés en matière de collecte de données dans le secteur économique informel
→ Migrations intra-régionales et internationales	Création d'un système de collecte permanent des mouvements de populations au niveau des frontières terrestres et aéroportuaires	A travers l'INSD et le MATS →

3

*Outils et pratiques
soutenant la prise
de décisions informées*



1. LISTE DES DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES, PRODUITS APRÈS 2000



Rapports statistiques et études produits par des entités nationales

→ Institut National de la Statistique et de la Démographie

- RGPH en 1975, 1985, 1996 et 2006
- 2009, Analyse des Résultats du RGPH de 2006 : thème 8 - Migrations

→ Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale

- De Juillet 2005 à Janvier 2007, Projet « Mobilisation de la Diaspora du Burkina Faso et Identification des Besoins Prioritaires du Burkina Faso »

Rapports statistiques et études produits par des entités internationales

→ Organisation Internationale pour les Migrations

- Profil migratoire - Prévu pour 2014
- Etude des pratiques et capacités en termes de collecte et gestion des données migratoires (Prévue pour 2014)
- Etude de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, Italie et France - Prévue pour 2014

→ Organisation Internationale du Travail

- 2011, The age and sex of migrants
- 2010, Contribution of labour migration to development in North and West Africa
- 2006, Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest
- 2003, Etude sur les Statistiques des Migrants au Burkina Faso
- 2003, Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest africaine

→ Organisation des Nations Unies – ONU

- Department of Economic and Social Affairs, Population Division
- 2013, Trends in International Migrant Stock: The 2013 Revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2013)

→ Banque Mondiale

- 31 mars 2011, Migration and Remittances Household Surveys in Sub-Saharan Africa : Methodological Aspects and Main Findings

→ Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA)

- 2011, International Migration Report 2009: a Global Assessment

→ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- 2010, Etude sur la Jeunesse, la Migration et l'Emploi au Burkina Faso

→ **Union Européenne**

- 2007, Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013
- Juin 2006, Stratégie de l'Union Européenne en Afrique : Commission européenne Direction Générale développement et relations avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
- 1er septembre 2005, Migration et développement : orientations concrètes

→ **Migration Policy Institute**, 2000, Burkina Faso

→ **The Migration, Globalisation and Poverty Development Research Center**, funded by the UK's Department for International Development (DFID), 2007, migrationsmap.net

→ **Migration Out of Poverty**

September 2013, Rural-Urban and Urban-Rural Migration Flows as Indicators of Economic Opportunity in Sub-Saharan Africa : What Do the Data Tell Us ?

BASES DE DONNEES ET PLATEFORMES EN LIGNE

Niveau national

→ **Base de données de l'ISSP**

Niveau régional

→ **Base de données du CERPOD**

→ **Banques de données des recensements généraux de population des pays voisins** dans lesquels le Burkina Faso a des stocks importants d'immigrés (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Mali, Togo, etc.)

→ **Opérations spécifiques** comportant des données migratoires

Niveau international

→ **Base de données de l'Université de Montréal**

→ **Carte Interactive sur la Migration (i-Map) - Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)**. Instrument de soutien aux dialogues intergouvernementaux portant sur la migration en facilitant l'accès à et l'échange d'informations à travers de profils pays, visualisations et nouvelles mises à jour. www.imap-migration.org

→ **Organisation de Coopération et de Développement Économique - OCDE**. Base de données DIOC-E (source de données pour le Burkina Faso : recensement 2006). Pour plus d'informations consultez : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/basesdedonneesocdesurlesmigrationsinternationales.html>

→ **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés - UNHCR**

- 2014, Country Operations Profile - Burkina Faso. Base de données : www.unhcr.org/statistics

→ **Organisation Internationale du Travail**

- Base de données : ilo.org/global/statistics-and-databases/lang--fr/index.htm

→ **Organisation des Nations Unies - ONU**

- United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2013

→ **Banque Mondiale**

- 2011, Remittance Markets in Remittance - Receiving Countries - Burkina Faso
- Base de données : <http://donnees.banquemondiale.org/>

2. BONNES PRATIQUES DE COLLECTE, GESTION, ANALYSE, PARTAGE ET UTILISATION DES DONNEES MIGRATOIRES



BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COLLECTE DE DONNÉES

→ **Burkina Faso** : les évaluations des diverses opérations démographiques au Burkina Faso comme dans les pays voisins - recensements généraux nationaux de population, enquête démographique de 1991 au Burkina Faso, enquête régionale de 1990-1993 (couvrant la période 1988-1992) du REMUAO dans huit pays ouest-africains - gratifient certaines de ces opérations de moins mal réussi que d'autres (enquête démographique, REMUAO de certains pays)

→ **Canada** : projet en cours avec l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de sauvegarde et de valorisation des données de recensement par la reconstitution des bases des recensements sur la base des questionnaires utilisés dans les pays francophones. Pour le Burkina Faso, seuls les documents ayant trait au recensement de 1975 n'ont pu être récupérés

→ **Ghana** : un processus de centralisation des données sur la migration est en cours. Celui-ci devrait aboutir à la centralisation des données au sein du Service Statistique du Ghana

→ **Sénégal** : les recensements généraux de la population (1976, 1988, 2002 et 2013) ont progressivement intégré des questions sur les caractéristiques sociodémographiques des migrants et de leur famille

→ **Sénégal** : le projet Accueil Emploi du Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques lancé en 2013 permet le recensement, l'écoute, l'information, l'orientation et le suivi des demandeurs d'emplois à travers 50 plateformes réparties sur le territoire national. Le projet s'appuie sur des outils technologiques modernes pour proposer des solutions pour une meilleure insertion des femmes et des jeunes, en particulier. Au cours des 4 prochaines années, le projet permettra: la mise en place d'un Système d'Information sur les Ressources de Terroirs (SIRT); l'orientation de demandes qualifiées; l'appui à l'insertion au sens large. Des statistiques fiables sur le nombre de demandeurs d'emplois qualifiés ou pas, de diplômés ou sans formation pourront être élaborés et permettront de mesurer notamment l'impact du départ des jeunes sur l'économie du Sénégal

BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

→ **Cap Vert** : utilisation de PDA (Personal Digital Assistant) pour le dernier recensement

→ **Côte d'Ivoire** : introduction d'un nouvel outil pour la collecte des données sur le terrain pour le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) démarré en janvier 2014. Les agents recenseurs utilisent des Smartphones pour recueillir et transmettre les données facilement et plus rapidement qu'avec les anciens supports papiers. Voir : <http://www.techmissus.com/a-la-une/le-hack-du-jour/developpement/cote-divoire-le-recensement-general-de-la-population-se-fera-a-laide-de-smartphone/>

→ **Sénégal** : mise en place de nouvelles technologies dans le cadre du 4ème recensement débuté en novembre 2013. Les enquêteurs ont pu utiliser des PDA ou ordinateurs de poche - environ 20.150 offerts par le Brésil - à la place des questionnaires papier. En effet, l'introduction de ces ordinateurs devrait permettre aux enquêteurs de disposer des résultats préliminaires trois mois après la fin de la collecte. Voir : <http://www.agenceecofin.com/gestion-publique/2211-15324-le-bresil-offre-20-150-pda-au-senegal-pour-le-recensement-general-de-la-population>

→ **Sénégal** : dans le cadre du 11è FED, provision d'équipements techniques et de formations à l'utilisation des outils informatiques aux principaux postes frontières afin de renforcer le contrôle aux frontières et développer des procédures standardisées pour enregistrer les entrées et sorties

BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COORDINATION NATIONALE

→ **Burkina Faso** : constitution d'un cadre d'échange avec des réunions périodiques du GTT

→ **Ghana** : une « Unité Migration » est née en 2008 au sein du Ministère de l'Intérieur pour coordonner les questions de migrations. L'Unité Migration coordonne le Comité de Pilotage Interministériel sur la Migration composé d'une dizaine de membres se réunissant de façon ad hoc sur les enjeux liés aux migrations. Le Comité a été créé lors de la création du Profil Migratoire du Ghana en 2009

→ **Mali** : institutionnalisation en 2010 d'un cadre de concertation nationale large sur la migration (initialement mis en place lors du développement du Profil migratoire en 2009), qui se réunit de façon ad hoc sur demande d'un membre et qui a un rôle consultatif

BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTRA-RÉGIONALE

→ **Réseau de recherche sur Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)** : le projet de recherche a été initié par un groupe de chercheurs africains, membres de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA). L'idée du projet découle du constat que depuis les premiers recensements généraux de la population des années 1975, les études de migrations ne comportaient que la seule dimension statistique, dans l'ignorance de celle qualitative, toute aussi nécessaire (cf. publication d'une série de volumes y relatifs en 1978, par la Banque Mondiale). Les chercheurs ont coopté le Centre d'étude et de recherche sur la population et le développement (CERPOD), de l'Institut du Sahel, structure de recherche du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), dont sont membre 7 pays de la sous-région, pour en assurer la coordination technique et scientifique

→ **Projet de Recherche sur la Migration Internationale en Amérique latine et aux Caraïbes (IMILA)** : conçu dans les années 1970 par le Centre Latino-Américain de Démographie (CELADE) - Division Population de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), le projet IMILA est un exemple concret de coopération intra-régionale qui vise à déterminer l'ampleur et les caractéristiques des migrations dans la région. Ce projet soutient la collecte et le traitement des données (notamment les recensements), l'échange d'informations fournies par les bureaux nationaux de statistiques et la diffusion de données (publication, base de données en ligne, etc.). Voir : http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/celade/noticias/documentosdetrabajo/7/36587/P36587.xml&xls=/celade/tpl-i/p38f.xsl&base=/celade/tpl/top-bottom_mig.xslt

3. MATRICE PROBLÈME / SOLUTION



problème	Données migratoires difficilement comparables
solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une terminologie commune des principaux concepts et autres mots-clés de base et lorsqu'intervient un changement de terme ou de sens, l'exposer et le justifier • Améliorer la collaboration et la standardisation de la fiche d'informations recueillies, avec leurs utilisateurs potentiels (Police, CSBE, INSD, OIM) de manière qu'elle soit utile et exploitable par ceux-ci (recommandation de la SNMig)
problème	Résultats de plusieurs opérations difficilement comparables
solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Recourir aux plus grandes unités administratives (plus faciles à reconstituer) • Parvenir, avec les autorités, à une stabilisation des unités administratives dans leurs dénominations et dans leurs délimitations spatiales

<i>problème</i>	Temps assez long entre la collecte, l'analyse et la diffusion des résultats des recensements
<i>solutions</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • Introduire de nouveaux outils technologiques, par exemple, Smartphones, ordinateurs de poche enregistreurs capables de faire la transcription des discours en fichiers, logiciels de traitement quantitatif et qualitatif (Nvivo, SPHINX, etc) • Mieux définir le mode organisationnel et de discipline, d'expérience, de compétence des membres de l'équipe de rédaction préalablement à l'enquête.) et formation conséquente des chercheurs
<i>problème</i>	Problèmes pour l'utilisation des PDA
<i>solutions</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan des ressources humaines : disposer de ressources humaines qualifiées de haut niveau (développeurs, CTIC, géomaticiens, experts SIG, cartographes, agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs) • Sur le plan logistique : Disposer d'une bonne couverture du territoire national (urbain comme rural) en réseaux électrique ; Disposer d'une bonne couverture du territoire national (téléphonie et internet) ; Assurer la sécurité énergétiques (PDA, ultra portable) notamment en milieu rural ; Réquisition/disposer d'un parc automobile bien fourni pendant toute la période ; Doter les superviseurs, les CTIC et les départementaux en ordinateurs portables ; Prévoir suffisamment de vidéo projecteurs pour la formation des formateurs • Sur le plan matériel : Elaborer des manuels pour les applications informatiques ; Sécuriser les PDA et les ultras portables sur le terrain (prévenir les cas de vols, article dans les contrats ou mentions dans les formulaires ; Garder les PDA dans leur coque de protection et communiquer sur la suppression de l'option téléphonique) ; Ratisage des DR étendus • Sur le plan financier : Contraintes liées aux procédures de marchés ; Disposer d'un budget dans les délais du chronogramme ; Procéder dans de courts délais au paiement des agents pendant la formation et le dénombrement
<i>problème</i>	Manque de données à cause d'un manque de participation de la population visée
<i>solutions</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • Développer des campagnes de sensibilisation aux actions mises en place par le gouvernement • Diffusion d'informations par SMS
<i>problème</i>	Faible coopération entre les différents acteurs traitant de données migratoires
<i>solutions</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • Créer une structure officielle spécialisée permanente (comme par exemple l'Observatoire prévu par la SNMig) afin de renforcer la coopération entre les différentes institutions impliquées

4. ZOOM SUR LA STRATEGIE NATIONALE DE MIGRATION (SNMig) POUR 2014-2025 : APERÇU DU PROJET ET DE SON PLAN D' ACTIONS



→ Dans le but de tirer un meilleur parti des migrations tant internes qu'internationales, le Gouvernement burkinabé a engagé des profondes réflexions pour se doter d'une Stratégie Nationale de Migration (SNMig) assortie d'un plan d'actions. A l'issue d'un processus long et participatif ayant impliqué des ministères sectoriels, des associations et ONG et des partenaires techniques et financiers, un projet de stratégie a été élaboré.

I. Synthèse de la Stratégie Nationale de Migration

1.1 Fondements

La SNMig se fonde, au niveau national, sur l'Étude Nationale Prospective (E.N.P.) « Burkina 2025 » sur laquelle s'adosent les politiques publiques. Les politiques nationales de référence de la stratégie sont : la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, la Politique nationale de population, la Politique nationale de l'aménagement du territoire, la Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural, la Politique nationale du travail, la Politique nationale de l'habitat et du développement urbain et la Politique nationale de jeunesse.

Au niveau international, la stratégie nationale de migration se fonde sur les conventions et les textes constitutifs des organisations sous-régionales et leurs protocoles, ainsi que sur les objectifs du millénaire pour le développement.

1.2 Vision, principes directeurs et objectifs

La vision de la SNMig s'énonce comme suit : **« À l'horizon 2025, le Burkina Faso assure la protection et la garantie effectives des droits des migrants pour une contribution optimale à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale et de la coopération internationale ».**

Les principes directeurs qui définissent les normes et les valeurs autour desquelles se bâtissent les orientations et les objectifs de la SNMig sont : l'anticipation et la proactivité, le respect des droits humains, l'égalité, l'équité et la non-discrimination, la solidarité, la concertation et le partenariat.

L'objectif général de la SNMig est de **« promouvoir une gestion cohérente, efficace, intégrée et concertée des migrations dans la perspective de la réalisation du développement humain durable ».**

Les objectifs spécifiques découlent des axes stratégiques selon l'articulation suivante :

Axe stratégique 1

Contribution au renforcement des complémentarités entre villes et campagnes et entre les différentes régions

Objectif spécifique 1.1

Soutenir les stratégies de fixation des jeunes dans leurs terroirs

Objectif spécifique 1.2

Promouvoir des plans et programmes de récupération des sols dégradés dans les zones d'accueil des migrants

Objectif spécifique 1.3

Créer des conditions pour l'amélioration du cadre de vie des populations en renforçant la contribution des villes à la réduction de la pauvreté

Axe stratégique 2**Protection et garantie des droits des migrants**

Objectif spécifique 2.1

Assurer à l'ensemble des acteurs ruraux l'accès équitable au foncier et au crédit et la garantie de leurs investissements

Objectif spécifique 2.2

Informier et sensibiliser les populations sur les dispositions régissant les migrations et les dangers de la migration clandestine

Objectif spécifique 2.3

Consolider les mécanismes d'application des accords et conventions en matière de migration y compris le droit d'asile et de vote

Objectif spécifique 2.4

Renforcer la couverture diplomatique et consulaire du Burkina Faso à l'étranger

Axe stratégique 3**Optimisation de l'impact positif des migrations internationales dans la réduction de la pauvreté**

Objectif spécifique 3.1

Promouvoir les mécanismes de transferts des savoir-faire et des compétences de la diaspora burkinabè

Objectif spécifique 3.2

Encourager les transferts de fonds des Burkinabè de l'étranger dans un cadre sécurisé vers des créneaux porteurs pour l'économie nationale et locale

Objectif spécifique 3.3

Encourager l'investissement des capitaux étrangers dans les divers secteurs de production

Objectif spécifique 3.4

Soutenir les initiatives de promotion de l'expertise nationale

Axe stratégique 4**Réalisation d'études et recherches sur les migrations**

Objectif spécifique 4.1

Renforcer la collecte et l'analyse des données sur les migrations

Objectif spécifique 4.2

Mettre en place un observatoire sur les migrations

Axe stratégique 5

Consolidation des bases institutionnelles d'une gestion concertée de la migration

Objectif spécifique 5.1

Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion sectorielle de la migration à tous les niveaux

Objectif spécifique 5.2

Renforcer l'opérationnalité du mécanisme de coordination, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SNMig

1.3 Cadre institutionnel et stratégie de mise en œuvre

Le dispositif institutionnel à mettre en place pour piloter la SNMig et assurer son suivi / évaluation comprend un organe de décision, un comité de pilotage, une structure de coordination et des organes de mise en œuvre. La mise en œuvre de la SNMig sera réalisée à travers des plans d'actions (PA) aux niveaux national, régional et communal.

Le financement de la stratégie est assuré par l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et les organisations des migrants.

Cependant, une faible appropriation de la Stratégie nationale de migration par l'ensemble des acteurs constitue un facteur de risque susceptible de compromettre l'atteinte des objectifs poursuivis. Les contraintes budgétaires peuvent affecter le volume des ressources financières et matérielles à consacrer à la réalisation du plan d'actions de la stratégie.

II. Synthèse du plan d'actions de la Stratégie Nationale de Migration

Le plan d'actions de la SNMig couvre la période 2014-2016. Il sera triennal glissant. Il a pour ambition de contribuer, à terme, à la réalisation de la vision et à l'atteinte des objectifs de la SNMig.

Le plan d'actions est composé de cinq programmes, à savoir :

Programme 1

Renforcement de la complémentarité entre villes et campagnes et entre les différentes régions

Programme 2

Garantie et protection des droits des migrants

Programme 3

Migration internationale et réduction de la pauvreté

Programme 4

Réalisation d'études et recherches sur les migrations

Programme 5

Renforcement des capacités nationales de coordination des questions de migration

Ces programmes ont été retenus au regard des axes stratégiques dégagés dans la SNMig et sont définis comme des projets sectoriels complémentaires et cohérents.

La coordination de la mise en œuvre du plan d'actions sera assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP).

5. ZOOM SUR LE PROFIL MIGRATOIRE DE L'OIM (2014)



INTRODUCTION

→ Le Profil migratoire du Burkina Faso a été développé en 2014 par le Bureau pays de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Burkina Faso dans le cadre du projet : « Recherche et renforcement des capacités pour une gestion stratégique des migrations au Burkina Faso et de la diaspora burkinabè ». **Le Profil migratoire fournit non seulement une base de données sur les mouvements migratoires burkinabè à travers une analyse pluridisciplinaire mais aussi une vue à la fois statique et dynamique des migrations.** Les schémas migratoires, les caractéristiques des migrants et les effets de la migration sur les pays d'ac-

cueil et d'origine y sont transcrits. Tout en présentant le cadre national de gouvernance de la migration au Burkina Faso, le Profil migratoire analyse les mesures de coopération régionale et internationale en faisant le lien avec le cadre institutionnel dans lequel le Burkina Faso inscrit la gestion de la migration. Ce qui permet d'aboutir à l'identification des manques en termes de données disponibles et fiables et également à des recommandations, en termes d'options stratégiques sur la gestion des migrations, avec entre autres objectifs, celui ultime de faire contribuer au mieux la migration au développement du Burkina Faso.

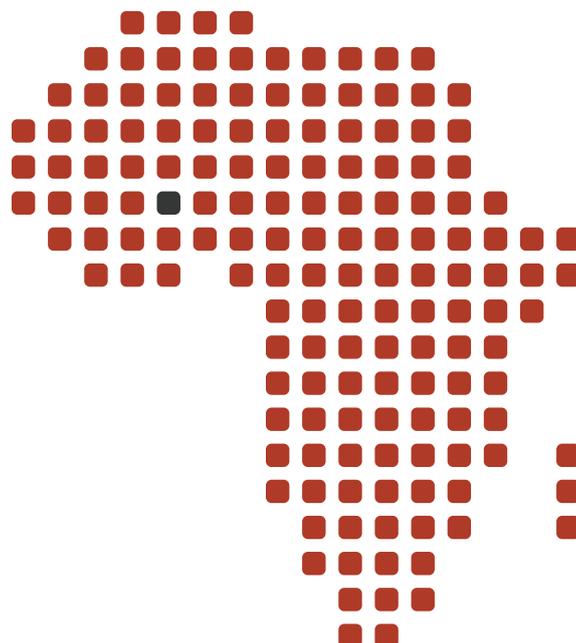
APERÇU DU CONTENU DU PROFIL MIGRATOIRE

TENDANCES MIGRATOIRES - Flux, facteurs de migration...

GOVERNANCE DES MIGRATIONS - Politiques, programmes...

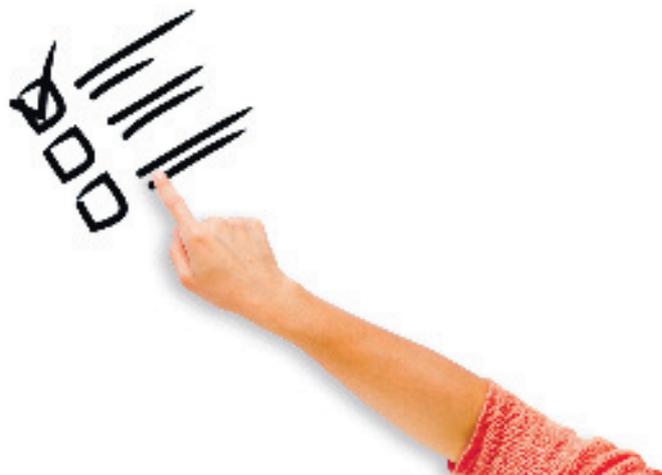
EFFETS DE LA MIGRATION - Sur le développement humain, l'emploi...

RECOMMANDATIONS - Sur la collecte des informations, la gestion des migrations...



4

Recommandations



- *Faisant suite à la volonté politique du Gouvernement du Burkina Faso se manifestant à travers le processus en cours d'adoption de la Stratégie Nationale de Migration (SNMig),*
 - *Convaincus que cette volonté politique se maintiendra et se manifestera à travers des décisions concrètes de la mise en œuvre de la SNMig,*
 - *Convaincus par ailleurs que le Guide d'utilisation des données migratoires participe de ces mesures concrètes,*
- Les membres du GTT recommandent au Gouvernement du Burkina Faso de déployer les moyens institutionnels et de ressources matérielles, financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre concrète du Guide.**

Recommandations

À court terme, il est souhaitable de :

- Renforcer les systèmes nationaux de collecte de données statistiques existantes, à travers une coordination des activités entre l'INSD, les DGESS des Ministères et le monde académique. La mise à contribution des associations de migrants au Burkina Faso est également souhaitée.
- Maintenir la dynamique du GTT, plateforme technique d'échanges, à travers l'organisation de rencontres périodique et étudier l'opportunité d'élargissement de son mandat à d'autres questions concernant les migrations.
- Améliorer les infrastructures, les équipements informatiques (logiciels de traitement de données, nouveaux outils technologiques comme ordinateurs de poche, Smartphones, etc.) et mettre en place des formations de ressources humaines efficaces (par exemple formation de statisticiens, de démographes et de socio-démographes).
- Planifier la tenue d'ateliers thématiques de présentation de résultats de recherche, durant lesquels des structures de recherche et d'intervention pourraient venir exposer leur produit ou expérience.
- Tenir des ateliers de concertation entre les producteurs et utilisateurs de données pour améliorer la collaboration et définir les modalités d'accès, voire de rétrocession des données migratoires.
- Favoriser l'utilisation des références bibliographiques migratoires récentes, comme les résultats des études et recherches ci-dessus mentionnées, dès qu'ils seront disponibles, par leur diffusion dans toutes les structures et administrations, leur publication sur des sites accessibles (sites de l'INSD, de l'ISSP, de l'OIM, du gouvernement etc.) et la production de policy brief (dépliants illustrés d'une à deux pages mettant en exergue leurs aspects spécifiques respectifs), et en assurant une large diffusion dans la presse locale (journaux, radio etc.).
- Concernant le recensement des Burkinabè de l'étranger pour les élections présidentielles de 2015, au regard des contraintes financières, de ressources humaines et de temps, il faudrait donner la priorité aux pays d'accueil à forte concentration de ressortissants burkinabè et établir des cartes biométriques. Le CSBE est un acteur important de cette opération de recensement et les structures associatives, en plus des délégués CSBE, peuvent aussi jouer un rôle fondamental grâce à leur connaissance des membres de la diaspora burkinabè.
- Assurer les ressources financières nécessaires aux détenteurs de données pour la saisie informatique, le traitement, l'analyse et la diffusion (par le site internet par exemple) des données collectées.
- Renforcer les moyens techniques et financiers de la société civile en matière de collecte, stockage et partage des données afin de lui permettre de soutenir la prise de décisions informées.

À moyen terme, il est indispensable de :

→ Organiser des formations des acteurs (membres des structures productrice et structures utilisatrices) sur la prise en compte des questions migratoires dans le processus de développement du Burkina Faso dans le cadre d'une stratégie opérationnelle de formation.

→ Harmoniser les définitions des concepts utilisés (au niveau des équipes de réalisation des opérations démographiques) et stabiliser les dénominations et les délimitations des unités administratives (au niveau des autorités), afin de pouvoir comparer plusieurs sources de données.

→ Renforcer les moyens de l'INSD qui est la structure nationale chargée officiellement de la collecte des données au Burkina Faso, afin de lui permettre de faire face à l'absence de collecte régulière sur les migrations au niveau national.

Notamment par :

- Améliorer les données du recensement, par exemple, introduisant les variables nécessaires pour l'analyse intercensitaire (lieu de résidence au recensement antérieur...) et des migrations internes, notamment de l'exode rural (lieu de résidence-s précédente-s...). Inclure aussi dans les recensementssi la personne est ou non un réfugié, en plus du motif de retour.
- Inclure des représentants des utilisateurs de données migratoires dans les comités techniques de suivi de ces opérations démographiques.

→ Reconstituer des bases de données démographiques et migratoires nationales, actuellement absentes au Burkina Faso, à travers la mise en place d'une équipe composée de représentants des DGESS des Ministères, du monde académique et des organisations internationales, qui devra recevoir un mandat officiel des autorités compétentes.

- Procéder à l'archivage électronique des documents pour avoir une source fiable et pérenne.
- Collaborer avec les structures autres que les structures gouvernementales.

- Rendre cette base de données accessible aux chercheurs et aux décideurs politiques. Afin de leur faciliter l'accès aux données, il faudra définir les protocoles de partage d'information et les modalités d'accès aux données, notamment par des ateliers de concertation, la signature de conventions de partage et d'actes de rétrocession. Cette activité doit ressortir des missions assignées au GTT.

→ A l'image du Ghana et du Mali, établir un cadre de concertation permanente, par exemple celui de l'Observatoire déjà proposé par la Stratégie Nationale de Migration (SNMig), pour faciliter l'échange, la collaboration et la coopération entre producteurs et utilisateurs de données sur les migrations. Le cadre de concertation devra comprendre un représentant des ministères les plus pertinents pour être sûr que la question migratoire soit prise en compte au niveau sectoriel et devra s'assurer d'une représentation substantielle du noyau dur du GTT. Il collectera les données de manière longitudinale, les partagera et proposera des orientations au plus haut niveau ; la composition de ce cadre devra donc y être adaptée. Ce Cadre permanent, de nature interministériel et institutionnel, devrait se réunir régulièrement, par exemple tous les trois mois.

À long terme, il est nécessaire de :

→ Aider les collecteurs de données qui n'ont pas encore de base de données, à l'image de la DPF/DGPN, à la mettre en place, ensuite trouver une solution pour les interconnecter, afin qu'elles soient accessibles et bénéfiques aux utilisateurs.

- Organiser un système de collecte permanente aux frontières terrestres et aéroportuaires suivi de l'exploitation de ces données. Augmenter le nombre de postes frontaliers (insuffisance des actuels 21 postes) - comme déjà évoqué dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel de 2013 - et renforcer la coordination entre les postes de police aux frontières, les démembrements du CONASUR (CORESUR, COPROSUR, CODESUR) et les autres utilisateurs de leurs données migratoires.

→ Renforcer la collecte des données et le suivi des questions de migration et développement à travers :

- Des enquêtes régulières spécifiques sur les migrations afin de mieux appréhender la diaspora burkinabè (données désagrégées par sexe, âge, zone de départ, pays de d'accueil, catégories socio-professionnelles, niveaux et domaines d'études, transfert d'argent de la diaspora par an, domaines d'investissements, indicateurs d'intégration, etc.) et fournir aux décideurs politiques les données essentielles à la formulation de politiques à plus long terme.
- Une plus étroite collaboration entre partenaires au développement et les représentants de la société civile au Burkina Faso.

→ Renforcer la coopération intra-régionale (en particulier avec les pays voisins) afin de développer de standards régionaux pour la collecte et l'analyse des données statistiques sur les migrations, le partage des informations et l'échange des bonnes pratiques (l'expérience du CERPOD pendant la réalisation de l'étude REMUAO peut être une source d'inspiration).

→ Améliorer le système d'échange des données d'émigrés nationaux avec les pays d'accueil à travers l'établissement de conventions et/ou partenariats.

Annexes



Liste de contacts

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE		
→ M. Lambert Alexandre OUEDRAOGO	Secrétaire Permanent du CSBE	lambertouedraogo@hotmail.com Tél. : (+226) 50317366 Cell : (+226) 66873777
→ M. Moussa LOUE	SP/CSBE	moussaloue@yahoo.fr Tél. : (+226) 50301165 / 70850301
→ M. Mamadou SANGARE	Coordonnateur National Commission Nationale pour les Réfugiés	sangbarret@gmail.com mamadou.sangare@diplomatie.gov.bf Tél. : (+226) 50308713 Cell : (+226)73246011 / 66873210
→ Mme Estelle Pélagie SEGDA	Secrétaire Permanent de la Commission Nationale de l'Intégration	segdaestelle76@yahoo.fr Tél. : (+226)70241679
MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SÉCURITÉ		
→ Mme Joséphine KOUARA APIOU/KABORE	Secrétaire Permanent de la Commission Nationale des Frontières	apioukjos@yahoo.fr Tél. : (+226)62182458 Cell : (+226)78985781 / 70225680
→ Mme ZOUNGRANA née OUATTARA MASSO	Directrice de la Direction de la police des frontières, DGPN	zoungmasso@yahoo.fr Tél. : (+226) 62 18 25 40
→ Commissaire Enoch A. SHORGO	Chef de la Division de la Migration, DGPN	a.enochshorgo@yahoo.fr Tél. : (+226) 70232949 / 50343928
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE		
→ M. Toubou RIPAMA	Démographe Chargé d'études	rtoubou1@yahoo.fr Tél. : (+226) 70434340 / 76445781 / 78517387
DIRECTION DES POLITIQUES DE POPULATION (EX CONAPO), MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
→ M. Kassoum BIKIENGA	Directeur de la Direction des Politiques de Population	kbikienga@gmail.com kbikienga@yahoo.fr Cell : (+226) 76 66 68 89 Bur : (+226) 50 31 82 74
→ M. Simandé SAWADOGO	Chargé d'études	ssimande@yahoo.fr Tél. : (+226)70369838

→

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI		
→ M. Joël BALIMA	Services des études	sirbalima@yahoo.fr Tél. : (+226)70679185
COMITÉ NATIONAL DE SECOURS D'URGENCE ET DE RÉHABILITATION		
→ M. Oussimane OUEDRAOGO	Sociologue - Directeur des Etudes, de la Planification et du Contrôle (DEPC), Secrétariat Permanent du CONASUR	oussiman@yahoo.fr Tél. : (+226) 50 34 70 03 Cell: (+226) 70 23 80 67
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE		
→ M. Moussa MAIGA	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles	maigamusa@yahoo.fr maigamusa@gmail.com Tél. : (+226) 70175069
UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU		
→ Dr Bonayi Hubert DABIRE	Directeur adjoint de l'Institut Supérieur des Sciences de Population	dabire.bonayi@yahoo.fr bdabire@issp.bf Tél. : (+226) 5030255859 Cell: (+226) 70 16 26 46
BUREAU DE L'OIM OUAGADOUGOU		
→ M. Abdel Rahmane DIOP	Chargé de recherche et de développement de projets	ardiop@iom.int Tél. : (+)226 50 37 69 58 / 73 66 27 16
ASSOCIATION LE TOCSIN		
→ M. Arouna SAVADOGO	Président	aroons23@yahoo.fr Tél. : (+226) 70233650 / 78557722 / 76404083
DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE		
→ M. Firmin OUEDRAOGO	Chargé de programme Intégration Régionale Section « Intégration régionale »	firmin-gerard.ouedraogo@eeas.europa.eu Tél. : (+226)50492900
UEMOA		
→ M. Emmanuel Cheick Oumar BARRY	Economiste, Département du Développement Humain	ebarry@uemoa.int Tél. : (+226)50328731. Fax : 50318872
BCEAO		
→ M. Serge Gnaniodem PODA	Chef de Service des Etudes et la Statistique	sgpoda@bceao.int Cel : (+226)70231958 Bur : (+226)50306015. Poste 4205
EXPERT NATIONAL		
→ Prof. Ram Christophe SAWADOGO	Professeur Expert indépendant	resawadogo@univ-ouaga.bf resawadogo@yahoo.fr Tél. : (+226) 74453043

Le guide d'utilisation des données migratoires au Burkina Faso a été conçu, dans une approche participative et inclusive, comme un outil pratique et simple du quotidien, à destination principalement des administrations publiques. Il vise à développer et à partager davantage les connaissances sur les migrations pour favoriser leur utilisation pour soutenir la prise de décisions politiques et le développement de programmes.

En pratique, ce guide établit :

- un état des données migratoires disponibles et manquantes
- une revue des outils et pratiques d'utilisation des données
 - des recommandations sous forme de feuille de route

Le guide est disponible en version téléchargeable sur :

- **la carte interactive sur la migration** : [i-Map - www.imap-migration.org](http://www.imap-migration.org)
- **le site du Processus de Rabat** : www.processusderabat.net

CONTACT :

Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)
Projet de Soutien au Processus de Rabat
Rue Belliard 159 - B - 1040 Bruxelles
Tél. : +32 2 233 11 64 / Fax : +32 2 231 14 30
Email : info@processusderabat.net